



LES PIGEONNIERS DE LA VALLÉE DE LA CISSE

Par Joëlle FALLOT

1. Quelques généralités

Le pigeonnier fonctionnel vit probablement le jour en Grèce. Mais c'est aux Romains que nous en devons l'extension. Faisant passer le pigeon du temple à la cuisine, ils s'attachèrent à en améliorer son élevage et son entretien. En France, conséquence des Croisades, les petits abris en bois du Haut Moyen Age appelés volières se transforment au XIIIe siècle en beaux colombiers en pierre.

Liger dans « *La Nouvelle Maison Rustique* » de 1755 affirme que le pigeonnier est la pièce de la maison de campagne qui apporte le plus de profit, le pigeon ayant un usage alimentaire, agronomique et thérapeutique. Les pigeons sont faciles à élever et ils sont prolifiques (un colombier de 500 nids pouvaient produire 500 pigeonneaux par semaine). La fiente de pigeon appelée *colombine* est un engrais recherché surtout pour la vigne et des cultures exigeantes telles que le chanvre et le tabac. Elle était si prisée qu'elle figurait dans la comptabilité agricole, les contrats de vente voire de mariage. Elle avait aussi un rôle thérapeutique (maladies des paupières, tumeurs œdémateuses.)

Le droit de fuie ou colombier était une prérogative seigneuriale dont les ordonnances variaient selon que le seigneur avait le droit ou non de haute justice. Les Cahiers de Doléances établis en 1789 dans chaque paroisse des bailliages remirent en cause ce droit qui sera aboli dans la nuit du 4 août 1789.

L'âge d'or du pigeonnier se situe entre 1500 et 1700. A la fin du XVIIe siècle il y avait plus de 42000 pigeonniers en France. C'est au XVIIIe siècle que l'on vit son déclin avec l'introduction de plantes telles que le rutabaga ou la rave (elles permettaient de nourrir le bétail pendant l'hiver, la viande fraîche n'étant plus un problème), la disparition de cultures telles que le chanvre, l'extension des cultures maraîchères et l'emploi d'engrais artificiels.

La vallée de la Cisse était à l'image de la France riche en pigeonniers. Il est difficile d'en évaluer le nombre exact car beaucoup ont disparu faute de moyens pour les

entretenir. Cependant nous arrivons parfois à en retrouver la trace dans les archives. D'autres sont encore debout même si leur fonction a évolué au cours des ans. Ils restent le symbole d'un pouvoir passé. En revanche ce changement de fonction ne nous permet pas toujours de bien les repérer.

Sur les 18 communes du Syndicat d'Initiatives de la Vallée de la Cisse seules 4 d'entre elles (Onzain, Saint-Bohaire, Seillac et Veuves) ne semblent pas avoir de pigeonniers encore existants. Mais des références dans des actes notariés et dans les Cahiers de Doléances montrent qu'elles n'en étaient pas dépourvues aux XVII^e et XVIII^e siècles. (Voir le tableau en fin d'article). Certains pigeonniers ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, grâce à leurs propriétaires qui nous ont ouvert gentiment leurs portes. D'autres n'ont pas pu être visités étant devenus des lieux d'habitation ou suite à un refus de visite de la part de leur propriétaire.

2. Étude architecturale

Les types

Deux types de pigeonniers se rencontrent dans la vallée de la Cisse: le pigeonnier à pied (pigeonnier de fond en comble ne servant qu'à héberger des pigeons) et le pigeonnier bi-fonctionnel (le rez-de-chaussée ayant des usages divers: débarras, poulailler voire chenil...)



Pezay



La Queue



Le Château

Le pigeonnier à pied est l'apanage des seigneurs les plus importants. On le trouve à Mézières (Averdon), Toisy (La Chapelle-Vendômoise), Moulins (Landes-le-Gaulois), La Queue (Orchaise) et La Vrillière (Saint-Lubin-en-Vergonnois). Bury (Molineuf), maintenant en ruines, devait aussi avoir un pigeonnier à pied.

Le pigeonnier bifonctionnel qui représente 65% des pigeonniers du département se rencontre à La Masnière (Chouzy-sur-Cisse), Vilaine (Fossé), Châtulay (Saint-Lubin-en-Vergonnois), Villemarceau (Saint-Sulpice) ou Pezay (Marolles).

Tout comme pour l'habitation, les matériaux sont en fonction des ressources locales: ils sont tous construits en calcaire de Beauce. Seuls des éléments tels que corniche, larmier, boullins... utilisent d'autres matériaux.

Les pigeonniers à pied sont de plan circulaire tandis que les pigeonniers bi-fonctionnels sont soit de plan circulaire: La Boutinière et Rocon (Coulanges), le Bourg (Landes-le-Gaulois), le Château et Pansel (Monteaux), Châtulay (Saint-Lubin-en-

Vergonnois) soit de plan quadrangulaire: La Poterie et Les Vitres (Chambon), La Masnière et Villesavoir (Chouzy-sur-Cisse), Vilaine (Fossé), La Grivellière (Mesland), Villemarceau (Saint-Sulpice) et Le Portail (Monteaux).



Vilaine



Moulins



Les Vitres

L'accès au pigeonnier

De plain-pied, il est doublé d'un accès à l'étage dans les pigeonniers bi-fonctionnels. Ce sont de petites portes peu hautes à linteau de calcaire (Châtulay, Mézières, Villesavoir, Villemarceau) ou parfois à cintre (La Masnière, Vilaine ou La Vrillière).



Châtulay



La Vrillière



Landes-le-Gaulois

Le larmier

C'est un bandeau maçonné en ressaut qui constitue un obstacle pour les prédateurs, friands d'œufs, tels que la fouine. Il a aussi pour fonction de protéger le mur des eaux de pluie venant du toit.

Sa position sur la hauteur du pigeonnier est très variable. Il peut être très près du toit (La Poterie, Vilaine, Pezay), à deux tiers de la paroi (La Masnière, La Boutinière, La Vrillière) ou à moitié (Le Château, La Queue, Châtulay).

Il est en calcaire de Beauce sauf à Pezay où il est composé de quatre rangées d'ardoises, ce matériau étant aussi très efficace de par sa surface glissante.

Un soin tout particulier a été apporté aux larmiers de Vilaine et de Châtulay qui sont ornés de moulures.



La Queue



Pezay

Notons enfin qu'à Toisy, une tour féodale transformée en pigeonnier, la fonction de larmier est remplie par les mâchicoulis.

Les lucarnes d'envol

Les pigeons entraient et sortaient par des lucarnes d'envol édifiées dans la charpente. Beaucoup d'entre elles ont disparu lors de la transformation du pigeonnier. Leur nombre varie de une à trois. Vilaine, La Grivellière et le Château en possèdent une seule, Pezay en a deux et la Vrillière en est pourvue de trois.

Les lucarnes de Vilaine et de La Vrillière sont maçonnées tandis que celles des autres pigeonniers sont de simples lucarnes de charpente. Celles de La Vrillière sont en pierre de Bourré avec un fronton délicatement mouluré.

Chaque lucarne était pourvue d'un panneau de bois percé d'ouvertures à la taille des pigeons afin d'empêcher les rapaces d'entrer dans le pigeonnier. Mais ces panneaux ont disparu au fil du temps.

Au Portail il n'y a pas ou plus de lucarnes d'envol mais huit petites ouvertures sur une des parois.



La Grivellière



Vilaine



La Vrillière



Le Portail

L'épi de faîtage

Le toit en poivrière des pigeonniers circulaires ou celui à quatre pans des pigeonniers quadrangulaires sont actuellement couverts de tuiles pour sept d'entre eux et d'ardoises pour neuf autres.

Il se termine par un épi de faîtage en plomb ou en zinc. C'est un repère discernable par les pigeons. Il peut s'agir d'une simple pointe (Le Château, Le Portail, La Queue, Les Vitres), d'un pigeon en vol (Toisy) ou au repos (Villesavoir, Vilaine, La Vrillière), d'un coq (Moulins) ou même d'une girouette (Pezay). Le pigeonnier de Rocon transformé en chapelle arbore une croix. La Poterie et Villesavoir sont couronnés d'un lanternon.



La Poterie



La Vrillière



Villesavoir

L'échelle tournante

Afin de faciliter l'accès aux nids pour y recueillir les œufs et les pigeonneaux, pour les nettoyer ou pour récolter la colombine, est installé un dispositif d'échelle appuyée sur une ou deux potences horizontales qui sont reliées à un arbre vertical pivotant sur lui-même. Cet agencement est particulièrement efficace dans les pigeonniers circulaires car il ne laisse aucun espace sans accès. Il arrive même parfois que certains pigeonniers quadrangulaires à l'extérieur soient circulaires à l'intérieur et possèdent une échelle tournante. C'est le cas de Vilaine. Hélas la plupart d'entre elles ont maintenant disparu. Subsistent encore celles de Vilaine et Pezay. Nous en voyons aussi les traces à Toisy et à la Queue.



Toisy



Vilaine



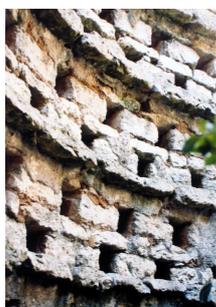
Pezay

Les boulins

Les boulins sont des nichoirs aménagés dans la paroi du pigeonnier pour y accueillir un couple de pigeons. L'espace doit être suffisant pour que les volatiles puissent se retourner sans difficulté. Certains avaient ainsi la forme d'un L. Les dimensions sont variables: elles peuvent passer d'une douzaine à une trentaine de centimètres de large. A Toisy ils mesurent 33cm de large par 23cm de haut tandis qu'à Vilaine ils ne mesurent que 12cm de large par 19cm de haut.

Ils sont maçonnés en calcaire (Mézières, Pezay, Bury), construits en briques (Toisy, Vilaine, La Queue, La Vrillière, Châtulay) ou réalisés en terre cuite de forme globulaire (Villemarceau).

La disposition préconisée par les Anciens était celle en quinconce afin que les déjections des pigeons ne souillent pas le rang inférieur (Mézières et en partie Vilaine). Mais l'agencement le plus courant est celui en damier (Toisy, Pezay, La Queue, Villemarceau, La Vrillière, Châtulay, Bury et l'autre partie de Vilaine).



Mézières



Vilaine



Villemarceau

Parfois des perchoirs disposés selon un rythme variable permettaient aux pigeons de

se reposer. Ils sont tous les deux rangs (Mézières, La Vrillière), tous les trois rangs (Pezay, Châtulay) ou tous les quatre rangs (Toisy). A Vilaine le rythme varie de deux à quatre.

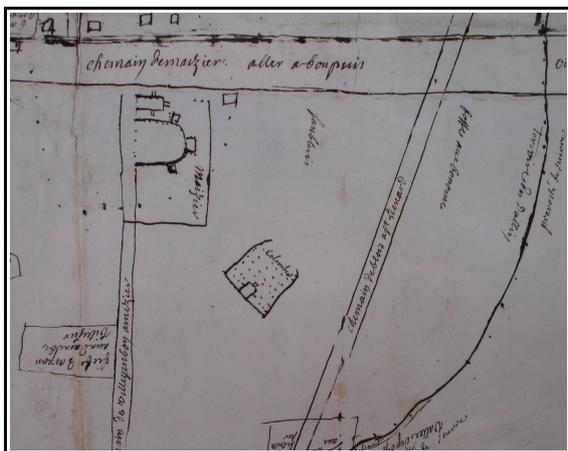
Les parois et les boulins sont recouverts de chaux comme le préconisaient Liger ou Olivier de Serres. En effet la chaux possède de nombreuses vertus. Elle procure une bonne isolation thermique pour des volatiles sensibles au froid. Elle est un isolant phonique idéal lors de la ponte et de la couvée. De même est-elle importante pour le bon entretien de l'édifice car elle résiste bien au feu et au gel. Enfin elle a un pouvoir désinfectant. Nous voyons encore des traces de ce revêtement à Toisy, Vilaine, La Queue ou Châtulay.

Il est coutume de laisser une certaine hauteur sans boulins afin d'empêcher les rongeurs d'atteindre les nids et le sol est carrelé pour faciliter le ramassage de la colombine.

Les propriétaires de pigeonniers étaient soumis au droit de colombier dont la plus ancienne ordonnance remonte à 1338. Ce droit qui faisait de la possession d'un colombier une prérogative seigneuriale fixait le nombre de boulins par rapport aux terres possédées par le propriétaire. Nous avons pu évaluer 463 nids à Vilaine, 510 à Pezay, 828 à Châtulay, 680 à Villemarceau et autour de 800 à La Queue. A Toisy, vraisemblablement le pigeonnier le plus important de la vallée de la Cisse, nous avons pu en évaluer environ 2035. Sont encore existantes 25 rangées de 46 nids et estimées 12 rangées de 55 nids.

3. Ce qu'ils sont devenus

La nuit du 4 août 1789 sonna le glas du droit exclusif de colombier et contribua à la mort du pigeonnier déjà en déclin pour les raisons indiquées dans les généralités. Certains tombèrent en ruines ou disparurent sous la végétation faute de moyens ou tout simplement du désir de les restaurer (Mézières, Bury).



Mézières. Plan du XVIII^e siècle
(Cliché Archives départementales du Loir-et-Cher)



Bury

La toiture étant un élément fragile de l'édifice, quand elle était en mauvais état, la partie supérieure était tronquée et couverte d'une petite charpente à deux pans, ce qui a cependant permis bien souvent d'en sauver le pigeonnier (Landes-le-Gaulois, Châtulay, Villemarceau).

Un plus grand nombre a dû sa survie à sa transformation en habitation (La Poterie, Les Vitres, La Masnière, La Boutinière, Le Château, Le Portail), en chapelle (Rocon, La

Grivellière où une demande a été faite auprès de l'évêché en 1951) ou même à usage domestique (abri d'une cuve à La Vrillière).

Les plus chanceux sont encore intacts pour témoigner de ce que fut leur gloire d'antan et nous offrir des instants de bonheur (Toisy, Vilaine, Moulins, Pezay, La Queue, Châtulay, Villemarceau). Souhaitons leur une longue vie et remercions leurs propriétaires pour le soin apporté à leur conservation.



Rocon



La Masnière



La Boutinière